



Les Echos

Janvier 2012



Sommaire

Message du Maire	2
Extraits du Conseil municipal	3
Projets en cours	6
Agenda 21	7
Etat-Civil	8
Communauté de communes	9
-Le SCOT	9
-Le comité de jumelage	12
-Le contrat Rivières	13
-Le SIGETA	14
-Le PLH	15
Vie du Village	16
Social	22
MJC du Vuache	23
Environnement	25
Gaz de Schiste	27
Infos	29

Bloc Notes

Secrétariat de Mairie

Mardi de 7 h 30 à 17 h / Jeudi de 14 h à 19 h

Tél : 04.50.04.35.77. / Fax : 04.50.04.27.63.

Email : mairievulbens@orange.fr

www.vulbens.fr

La Poste

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 14 h 30 - 17 h 00

Mercredi : 16h45 – 18h45

Levée : 15 h

Tél : 04.50.04.37.91.

Assistante sociale

Mme Laurence MOREL vous reçoit sur rendez-vous (04.50.49.49.50.) en mairie de VULBENS, le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi du mois, de 14h à 16h.

Déchetterie

***De novembre à février**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Samedi de 9 h à 17 h 30

***De mars à octobre**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 18 h

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le gardien au 04.50.04.64.08.

URGENCES

Pompiers : 18 S.M.U.R. : 15

Gendarmerie : 04.50.04.33.55.

Centre anti-poison : 04.72.11.69.11.

Une nouvelle année !



Je tiens, sans attendre, à vous présenter, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux, en vous souhaitant une excellente année et surtout une bonne santé. Que cette année 2012 soit douce, belle et agréable pour chacun et chacune d'entre vous, pour vos familles ainsi que vos proches. Les vœux sont généralement l'occasion de dresser un bilan des projets de notre commune, mais aussi de regarder devant nous les enjeux, les perspectives qui concernent notre commune. Vous étiez une centaine à la cérémonie des vœux du Maire et je vous remercie de l'attention que vous portez à votre village.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » écrivait Antoine de Saint-Exupéry. Cette formule garde toute sa véracité. Elle m'offre une parfaite transition pour évoquer ce qu'on a coutume d'appeler le développement durable, qui concerne au premier chef nos enfants et notre village de demain. Si nous pensons la commune de demain, nous devons d'abord et avant tout, réussir celle d'aujourd'hui, celle dans laquelle vous vivez. La préoccupation pour notre environnement est présente dans tous nos projets : aménagements, environnement, déplacements. Nous avons ainsi pris une délibération contre l'exploitation des gaz de schiste sur notre territoire ; nous tentons une expérience de réduction de l'éclairage public, sans compter la fin des travaux de la sécurisation de Faramaz dont j'attends beaucoup.

Qu'il me soit permis d'évoquer l'importance du travail effectué en matière de vie culturelle, de vie associative, de soutien à notre école, d'actions sociales, autant de pans de la vie locale qu'il faut soutenir et conforter. Je voudrais remercier nos agents comme il se doit. Ils contribuent de manière conséquente au dynamisme de notre commune. Merci à nos partenaires efficaces qui nous soutiennent pour nos projets. Je souhaiterais remercier notre Sénateur Pierre HÉRISSON qui nous aide dans notre combat pour sauver notre poste.

Mes remerciements à notre député Claude BIRRAUX. Il est un homme de terrain qui comprend et connaît la vie communale. Il nous a profondément aidés sur nombre de sujets en répondant chaque fois présent lorsque je l'ai sollicité et en œuvrant pour notre territoire et notre pays.

2012 sera une année électorale, la France est en difficulté mais la France est un grand pays. Il nous faudra accepter nos différences, il nous faudra ensemble trouver des consensus d'intérêt général plutôt que d'alimenter des batailles d'intérêts particuliers et ne pas verser dans les extrêmes. Oui le défi est très sérieux, oui nous sommes pour le communautaire et la communauté de communes mais pas n'importe comment. L'actuel dossier du transfert de la compétence eau à la Communauté de Communes du genevois nous pré occupe. A mon sens, il est mal préparé, mal construit. D'autres dossiers suivent, les sommes sont colossales pour notre petite communauté de 37 000 habitants. Je pense qu'il existe un risque important, face à la pression financière croissante, et surtout si des règles du jeu claires n'ont pas été définies avec les communes en termes de stratégie financière, de mutualisation des moyens et de définition des projets prioritaires, que la pression fiscale locale ne s'accroisse fortement. Il est nécessaire de s'inscrire dans le cadre d'une stratégie financière et fiscale coordonnée entre CCG et communes. Si cette condition n'est pas remplie, on risque alors deux types de conséquences : une réforme inachevée qui aura cependant un coût réel pour le contribuable et surtout, un risque de dérive financière alimentée par des doublons et par des déséquilibres financiers s'installant faute d'une stratégie financière adéquate. Nous la réclamons. Vous l'aurez compris, nous y sommes. Nous devons tous, impérativement, prendre nos responsabilités. Vous pouvez compter sur votre équipe municipale bien présente.

Votre Maire, Frédéric BUDAN



Extraits du Conseil municipal du 9 novembre 2011

I. Taux de la taxe d'aménagement communale (TAC)

Cette nouvelle taxe servant à financer les équipements publics de la commune, remplace principalement la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe sur les espaces naturels sensibles et la taxe pour le conseil en architecture, urbanisme et équipement. Cette taxe unique appelée taxe d'aménagement, sera applicable aux autorisations d'urbanisme à compter du 01/03/2012. Elle est aussi destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR) et la participation pour raccordement à l'égout (PRE). Le taux de la TLE est à 4%, il est décidé d'instituer le taux de la taxe d'aménagement communale à 5% sur l'ensemble du territoire communal. La délibération est valable pour une durée d'un an reconductible et transmise au service de l'Etat adéquat.

II. Taux de la taxe pour prélèvement d'eau dans le milieu naturel

La commune paye celle-ci à l'agence de l'eau au titre du prélèvement dans le milieu naturel. Cette taxe a été instituée pour sensibiliser les consommateurs à l'utilisation faite de l'eau potable. Elle est calculée en fonction du montant demandé par l'agence de l'eau rapporté au volume prélevé. Cette taxe sera désormais répercutée sur les factures d'eau au montant de 0,06 €/m³ HT.

III. Achat de terrain à M.YACOUB et Mme STEFANINI

Le conseil avait délibéré pour acheter la parcelle A1905 appartenant à M. CANIS, à l'intersection de la Vy Bochenay et de la RD 1206, pour l'aménagement de l'entrée de bourg. Celle-ci ayant changé de propriétaire, il convient d'actualiser la transaction et d'acheter cette parcelle à M. YACOUB et Melle STEFANINI, au prix de 50€/m² soit 5 150 € pour 103 m².

IV. Avenant au marché de construction du nouveau groupe scolaire. Lot 3 GROS OEUVRE

Les travaux de gros œuvre sur la ferme ont mis au jour une fragilité nécessitant la reprise en sous œuvre du mur à l'angle Sud-Est suite au terrassement et à l'éboulement des murs enterrés. Ces travaux qui, ne pouvaient être prévus lors de l'estimation de l'enveloppe de base s'élèvent à 2 460 €, soit 0,3% du marché initial dont le montant est de 849 192,87 € HT. Un avenant de ce montant sera signé pour travaux complémentaires au lot 3.

V. Achat d'un véhicule Kangoo

Suite au vol du C15 le 13/10/2011 sur le parking du Centre ECLA, et de sa disparition définitive, la commune a procédé à l'achat d'un Kangoo d'occasion au prix de 5800€ HT.

VI. Subvention association pongiste du Vuache

Suite à la demande de celle-ci, une subvention de 503€ est accordée correspondant à l'achat de leurs maillots.

VII. Informations

✓ Le syndicat de protection et de conservation du Vuache propose aux propriétaires de prairies une convention d'entretien des espaces ouverts afin de limiter l'invasion des bois et de rendre ces espaces aux pâtures.

✓ La commission scolaire de la CCG indique que les établissements Mme de Staël et Rimbaud ont chacun accueilli un nouveau principal. Des bagarres ont eu lieu, dont l'origine provient de disputes commencées sur Facebook ; un appel à la vigilance des parents va être lancé. Pour les écoles primaires, des négociations ont été entamées pour trouver un créneau afin que les cycles 3 qui n'en ont pas bénéficié puissent profiter des cours de piscine.

Extraits du Conseil municipal du 20 décembre 2011

I. Location d'un terrain communal aux Ecuries de VULBENS

Monsieur ABERLE souhaite louer le terrain communal issu de la fin d'exploitation de la 1^{ère} tranche de la carrière de Collogny afin d'agrandir ses installations équestres. La parcelle d'une superficie de 11 257 m² sera louée au prix de 1 000€ /an, pour une durée d'un an renouvelable.

Extraits du Conseil municipal du 20 décembre 2011 (Suite)

II. Vente d'un terrain communal

Pour faire face au besoin de trésorerie lié aux travaux de l'école et des ateliers, la commune vend une de ses parcelles. Le terrain concerné d'une surface prévisionnelle de 732 m² est à détacher par le biais d'une déclaration préalable de la parcelle ZK 26, selon le plan joint où apparaît la parcelle n°1.



III. Modification du tableau des emplois permanents

Monsieur le Maire, propose, eu égard à l'augmentation de la charge de travail dans la collectivité, d'augmenter le temps de travail de l'adjoint administratif à temps non complet pour le passer à temps complet. Il s'agira dans un premier temps de nommer l'agent, qui le souhaite, à temps partiel à 70% qui pourra ensuite être modulé en fonction des besoins du service.

Vote à l'unanimité.

IV. Tarif de dépôt à la décharge communal

Les entreprises qui travaillent pour la commune ont besoin de déposer leur remblai (terre et gravats) dans une décharge. La commune propose au lieu de payer ce dépôt à l'entreprise, de stocker ces remblais, soigneusement sélectionnés pour servir ultérieurement, sur l'un de ses terrains moyennant finances et fixe le tarif de ce dépôt à 4€/m³.

V. Aménagement de sécurité de l'entrée Est de VULBENS / RD 1206

Montant prévisionnel des travaux : 309 700 € TTC. Pour pouvoir récupérer la TVA sur les travaux soit 50 753 € de TVA, la commune doit passer une convention de voirie et d'entretien avec le Conseil Général 74.

Par ailleurs, le CG74, ayant cessé de financer ce type d'opérations, suggère à la commune de solliciter une aide au titre des amendes de police, plafonnée à 30 % de 30 000 € HT de dépenses. La commune accepte la convention de voirie et d'entretien à passer avec le CG74 pour l'opération d'aménagement de mise en sécurité de l'entrée Est de VULBENS sur la RD 1206 et sollicite la commission voirie du Conseil Général pour l'attribution d'une aide financière de 30 % de 30 000 € HT, soit 9 000 €.

VI. Modification des statuts de la Communauté de communes du Genevois

La Communauté de Communes du Genevois, créée par arrêté préfectoral n° 144/95 du 26 décembre 1995, a été conduite depuis cette date à modifier ses statuts : en 1996, 1998, 1999, 2002, 2004, 2009, 2010 et février 2011.

A ce jour, il est nécessaire de faire la distinction entre les compétences de la Communauté de Communes et celles des communes en matière de définition et de mise en œuvre des actions de promotion et d'animation du tissu économique quant à l'accueil des entreprises, d'une part, et le commerce et l'artisanat, d'autre part.

Il convient donc de modifier la rédaction des statuts relevant des compétences optionnelles et facultatives.

La dite modification approuvée en conseil communautaire le 21 novembre 2011 est aussi approuvée ce jour par le Conseil Municipal. Le texte des nouveaux statuts de la Communauté de communes du Genevois sont consultables en mairie.

VII. Cessions de terrain CUZIN / emplacement réservé n°13

Les terrains de Florent CUZIN et Catherine CUZIN, cadastrés respectivement A 2237 et A 2236 sont grevés au PLU de l'emplacement réservé n°13 pour aménagement de la voirie dans le secteur.. Les propriétaires peuvent conserver un droit de construire (application du coefficient d'occupation du sol) assis sur la totalité de leur parcelle s'ils acceptent de céder gratuitement à la commune les portions de terrains concernées par cet emplacement réservé à savoir 40 m² et 18 m². C'est le choix qu'ils ont fait. Le conseil prend acte de ce choix et décide de supporter les frais de notaire.

Extraits du Conseil municipal du 20 décembre 2011 (Suite et fin)

VIII. Informations

✓ Affaires scolaires / Enfance

Florence VUARCHERE, notre cantinière, a demandé une mise en disponibilité qui lui a été accordée. Xavier ROUPIE a été recruté pour lui succéder, on lui souhaite la bienvenue.

Les effectifs de la garderie périscolaire sont en constante augmentation. La salle de réunion de la Mairie sera mise à la disposition du service de 16h30 à 17h30, le mardi et le jeudi, de janvier à avril, pour pouvoir accroître la capacité d'accueil. Une nouvelle animatrice doit être recrutée.

La micro-crèche intercommunale Dingy-Vulbens fonctionne parfaitement bien, avec un taux de remplissage de 86,6%, 11 enfants accueillis et une liste d'attente. Intermarché a acheté un berceau, ce qui stabilise encore plus la structure tout en lui permettant d'obtenir un crédit d'impôt. Une enquête est en cours afin de déterminer si l'on doit envisager l'ouverture d'une nouvelle crèche.

✓ Travaux

Une grosse fuite d'eau a été détectée et rapidement réparée sur la colonne de Collogny.

Le permis de construire de la zone « carré Nature » avec Jean Cœur Promotion est en cours d'instruction. La rédaction des compromis de vente avec clause anti-spéculative sera bientôt finalisée, en collaboration avec le notaire et le promoteur.

✓ Vie associative

Une remplaçante a été recrutée pour assurer le secrétariat de l'ADMR.

Le Conseil adresse ses sincères félicitations et ses remerciements aux Conseillers chargés de la décoration de la façade de la mairie, à l'équipe du lutin et au lutin lui-même, à l'APE pour son marché de Noël riche et animé, à Agnès PALOMARES et son orchestre de 17 personnes pour sa belle musique, à Cédric FOL et Cyril PRODHON pour les moutons et à Laurent BURNOD pour la paille. Grâce à la participation de tous ces acteurs, les animations furent une belle réussite encore cette année.

✓ Communautés de communes du Genevois

La commission déchets a indiqué que sur la totalité des ordures ménagères collectées, 28% seraient encore recyclables. Le Sidéfage doit intervenir sur la commune afin d'étudier les points de collecte à mettre en place.

La commission rivières a constaté que l'urbanisation engendre la création de nombreux espaces bitumés, et donc la nécessité d'installer par endroits, notamment dans le secteur de l'Arande à Saint Julien, des bassins de rétention des eaux de pluie pour amortir le débit en cas de fortes précipitations.

La commission logement a dressé le bilan du plan local de l'habitat qui arrive à son terme. Le territoire de la CCG a en moyenne rempli ses obligations en terme de construction de logements sociaux. VULBENS a largement dépassé son quota. Le logement d'urgence de la Source à Dingy remplit bien sa fonction avec un bon tournus.

✓ La grille des eaux pluviales devant la MJC a été refixée par les agents communaux.

✓ Un panneau d'affichage est commandé pour afficher le plan de la commune, actualisé avec les nouvelles voies.

Les comptes-rendus du SIAV et du SIPCIV seront publiés sur le site internet de la mairie.

Nous vous rappelons aussi que les compte-rendus des séances du Conseil Municipal sont en version intégrale sur le site de la mairie www.vulbens.fr.



Permis de construire du 2^{ème} semestre 2011 instruits et acceptés :

M. SOLER et Mme BLONDEL	Villa
Mme BRULE	Manège à chevaux
M. DEGLI	Villa
M. NERRINCK	Villa
Mme. COLOMBO	Villa
M. et Mme MAGAT	Villa

Déclarations préalables (DP) : 25 accordées

L'Ecole

Après la trêve des fêtes, les travaux de maçonnerie ont repris le 9 janvier. Les charpentiers quant à eux, ont travaillé jusqu'au 31 décembre inclus pour couvrir les bâtiments neufs. Quelques baies vitrées sont posées à l'étage de ceux-ci. La ferme sera couverte fin janvier. L'entreprise Grandchamp est là en temps voulu pour placer les fourreaux à mesure de l'avancement des bâtiments. L'entreprise Besson pourra bientôt intervenir et commencer le déblai afin de finaliser les réseaux humides.



La Vy Bochenay

Avant la trêve hivernale, l'entreprise Besson arrivait à 95% du changement de la colonne d'eau sur la Vy Bochenay. A la reprise dans la semaine du 9 au 14 janvier, cette colonne sera terminée et les branchements seront exécutés. A la suite, les travaux sur la Départementale 1206 débiteront début février.



Les Ateliers municipaux

La maçonnerie avance très bien et respecte les temps énoncés si bien que l'entreprise Bouchet a pratiquement terminé la charpente métallique, ce qui leur donne la possibilité de couvrir et ensuite commencera le bardage extérieur.



Visite des chantiers

Le 10 décembre 2011, les habitants étaient invités à la visite de 2 principaux chantiers de la commune : l'école et les ateliers. Une poignée de gens courageux et intéressés ont pu découvrir de plus près ces 2 projets, avoir des réponses à leur questionnement et s'imaginer le futur. Cerise sur le « gâteau », la matinée s'est terminée par la découverte du beffroi dont la réparation s'était déroulée l'an passé.

Nous avons admiré le travail de Stéphane CUSIN, de son équipe sans oublier les conseils de papa Gaby.



AGENDA 21 : NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR



Entre les mains de Frédérique GUILLET, Adjointe au maire, et de Sylvie MELCONIAN, Conseillère, le label « Notre Village, terre d'avenir », est remis par M. Jacques PÉLISSARD, Président de l'association des maires de France et M. Claude DUVAL, Président de l'association Notre Village.

Le 8 novembre 2011, la commune obtient ce titre pour 3 ans, jusqu'en 2014. La Charte, rédigée par le comité de pilotage Agenda 21 et validée par le Conseil municipal en mai dernier, contient les actions dédiées au respect de l'environnement et des populations au sens large.

Cette année, le comité va lancer sa deuxième « campagne » pour un fleurissement plus « nature » du village, fait de graines de fleurs de prairie, notamment sur le giratoire et les plates-bandes de la mairie et quelques bacs à fleurs le long des routes.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'expérience sera donc renouvelée et que c'est dans les erreurs que nous apprenons et corrigeons le tir, puisque l'an passé, la première volée de fleurs avait été enlevée. Il eût fallu patienter un peu plus !

Idem pour la zone de verdure située, en haut à gauche avant le giratoire à la sortie de Vulbens, direction Chevrier. Cette année encore, elle sera privée volontairement de tonte pour favoriser la pousse naturelle et la survenue d'insectes et autres habitants volants ! Un panneau explicatif devrait être disposé sur les lieux prochainement. L'objectif est de découvrir comment la nature reprend ses droits sans l'intervention de l'homme, à titre pédagogique pour les grands et les petits !

Finalement, l'Agenda 21 implique une démarche transversale nécessaire pour les actions initiées par la commune.

A l'avenir, il ne faut pas se contenter de réfléchir et décider sans la dimension « respect de l'environnement et impact de l'action humaine ». La seule motivation de l'argent est dépassée et les dégâts causés par le fonctionnement ultra-libéral de l'économie mondiale régi par les intérêts financiers le prouve aujourd'hui. C'est en tout cas l'une des conditions pour préserver la Terre sur laquelle nous ne sommes que de passage...

Sachez encore que le comité reste ouvert à toute personne intéressée à le rejoindre.

Contactez la mairie.



Bienvenue aux nouveaux nés...

04/01	Lilou, fille de Laurent MEYSTRE et Nathalie GRANDMOUGIN
21/01	Sasha, Anna, fille de Simon COSSETTINI et Emmanuelle GUÉRIN
27/01	Thibault, Jean, Olivier, fils de François LEQUEUE et Lydiane TORNARE
01/03	Clément, Florent, fils de Thomas LAUMON et Caroline LARISCH
19/03	Ela, fille de Emrush MUJI et Kumrije NUHIU
30/06	Léanne, Chloé, fille de Yves BERGÈS et Nathalie TRIBOLET
07/07	Tristan, Louis, Bastien, fils d'Arnaud NOEL et Léna DEREWARD
06/08	Fatou, Alice, Andrée, fille de Aziz LY et Marie-Laure BENOIT
01/11	Maelys, Angélique, fille de Stéphane DUPUIS et Laure LYARD
06/11	Jade, Frédérique, fille de Yohann GROZ et Sophie CHASSOT
29/12	Gabriel, Ewen, Jean, Robert, fils de Fabrice PERNET et Sophie MENÉZO



Naissance

« Figure le nom des personnes ou de leurs ayants-droits ayant répondu à la demande d'autorisation »

Ils se sont dit Oui...



19/02	Karima MAKKANI et Khalid LIMANE
23/04	Ehoussoua N'GOUAN et Olivier DUNAND
18/06	Marguerite FOURNIER et Jean-Luc LANTERNIER
18/06	Evelyne PICCINI et Stéphane DUPERRIER
09/07	Ondine BLANGERO et Adrien VIRET
22/10	Ludivine GILBERT et Jérôme BOYMOND
12/11	Marlène GRIVEAUX et Julien PAMELARD

Mariage

Ils nous ont quittés...

21/01	Jeanine JACOMINO née SARRASIN
05/02	Berthe MASCARELL née DEBULLE
29/09	Camille LAMY / VANDEVOORDE



Décès

Révision du Scot - Phase diagnostic et enjeux Réunion publique de Valleiry du 1er décembre

Extrait du compte-rendu de la CCG

Dans le cadre de la révision du SCOT, la CCG a tenu à mettre en place une large concertation. Des réunions publiques ont été organisées dès la phase de Diagnostic, permettant à chacun de participer à toute l'élaboration du nouveau SCOT.

Une soixantaine de participants - des associations, des élus, des habitants - ont répondu à l'appel pour chacune des réunions à Valleiry et à Feigères.

La présentation diffusée regroupe la diversité des thématiques traitées dans le SCOT autour de trois axes transversaux :

1. *La qualité du territoire, comment la définir, sur quels critères ?*

L'identité de la CCG, au sein de l'agglomération, est largement portée par ses paysages, ses « ambiances urbaines », son patrimoine naturel et bâti.

Point de passage pour la faune et la flore entre le Jura et les Alpes, la CCG a une responsabilité conséquente en terme de préservation de la biodiversité. L'enjeu est de trouver un équilibre entre protection et développement.

Se positionner dans une perspective concrète de « développement durable » en répondant aux demandes des habitants en matière de cadre de vie, qualité de vie et sur le plan social, à la demande de logements, services et équipements.

2. *L'organisation et le fonctionnement, comment structurer le territoire ?*

La CCG doit revoir la structuration de son territoire : Quelle évolution apporter à l'armature urbaine établie au SCOT de 2002 ? L'articulation entre urbanisation et transports en commun constitue le principal enjeu. Quelle offre alternative à la voiture en milieu rural ?

3. *Le positionnement et la compétitivité du territoire, quel est le rôle de la CCG dans l'agglomération ?*

La CCG, avec ses propres emplois et équipements, fonctionne néanmoins entièrement avec l'agglomération franco-valdo-genevoise, au sein d'un bassin de vie et d'une zone d'emploi dépassant largement la CCG et le Canton de Genève.

La CCG est une pièce du puzzle de l'agglomération. La Porte-Sud de Genève doit affirmer son rôle et sa mise en œuvre.

Introduction de Bernard Gaud, Président de la CCG

Suite au mot de bienvenue de Marc Favre, Maire de Valleiry, B.Gaud rappelle un certain nombre d'éléments de contexte :

- le cadre légal de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) obligeant le bilan et le choix de la révision des SCOT, dans les 10 ans après l'élaboration d'un SCOT.
- la CCG assume une très forte croissance par rapport à la moyenne française. C'est un territoire très dynamique, qui est à un tournant et devient de plus en plus urbain.
- le bilan du premier SCOT est encourageant néanmoins le deuxième SCOT ne doit pas se résoudre à une procédure administrative ou un formatage officiel. Il doit être l'occasion de porter un véritable projet politique ambitieux dans les problématiques environnementales notamment.

Révision du Scot - Phase diagnostic et enjeux (Suite) Compte-rendu de la réunion publique de Valleiry du 1er décembre

Il insiste sur la crise écologique et financière qui frappe l'Europe et le monde. Les élus locaux ont leur part de responsabilité pour préserver le cadre de vie des générations futures. Le Grenelle offre la possibilité aux SCOT de prendre en compte l'énergie jusqu'aux Documents d'Orientation et d'Objectifs (DOO), le SCOT de la CCG doit donc traiter ce volet et développer un projet politique fort.

Mot de François Cena, Vice-Président en charge du SCOT

F.Cena explique que le SCOT est la bonne échelle pour des thématiques telles que les mobilités, l'agriculture, le commerce.

Le diagnostic proposé par le Bureau d'Etude Algoé est une vision extérieure du territoire, avec ses enjeux, ses défis à relever. L'objectif des réunions publiques est de présenter ce nouvel éclairage et de recueillir les remarques des habitants et représentants de la société civile.

Débats

Les fonds frontaliers doivent servir aux projets d'investissements. Le SCOT a-t-il la possibilité de drainer ce type de financements ? La CCG doit-elle continuer à accueillir les frontaliers et augmenter les déplacements ?

Selon les accords de 1973, les fonds frontaliers sont basés sur 3.5% de la masse salariale des frontaliers. 60% de cette somme est directement attribuées aux communes, les 40% restant sont répartis pour partie à des projets prioritaires définis par une Commission, pour partie au Département et pour partie aux Conseillers Généraux pour une attribution territoriale.

Il existe une commission en charge de l'attribution des 40% des fonds frontaliers. La tendance actuelle est de financer des projets intercommunaux et de renforcer ensuite les crédits communaux sur des points précis (ex : école dans les villages).

Les fonds frontaliers sont une chance par rapport à d'autres départements français, ils peuvent représenter un risque de course en avant pour le développement et l'obtention des fonds. Or, les villages ne peuvent pas croître indéfiniment sinon, le fonctionnement villageois disparaît. La question du seuil est majeure pour la révision du SCOT de la CCG. Actuellement le potentiel des zones à urbaniser dans les PLU couvre les besoins pour 10 ans. Il est essentiel de trouver des mécanismes de croissance différenciée entre zones à urbanisées et secteurs villageois à préserver.

Comment le SCOT prendra-t-il en compte l'articulation entre urbanisation et développement des TC ? Collonges est désigné comme « Bourg » dans le premier SCOT, mais si on accueille d'autres habitants sans TC, on sera asphyxié.

Collonges est assez représentative du problème de passage d'une urbanisation de villas à une densification et l'arrêt du mitage de l'espace. Collonges a des difficultés d'accès et est contrainte en terme de topographie, le nouveau SCOT peut revoir les modalités de développement de Collonges.

Le DOO pourra définir les secteurs à développer, les conditions d'ouverture à l'urbanisation (assainissement, énergie, eau pluviale, etc). A noter que le développement des TC est contraint à la densité.

La densification est en cours, aujourd'hui ce qui est important c'est d'organiser les centres de vie, de trouver des mesures pour une vie urbaine. Concrètement, les logements en ville sont plutôt réduits, de nombreux ménages peinent à accueillir les amis et la famille. Une salle collective d'accueil, « une chambre d'amis » par opération, îlot, ou quartier pourrait être mise à disposition. Ce sont des pratiques qui se font déjà et que nous pouvons approfondir dans le cadre du SCOT 2.

Révision du Scot - Phase diagnostic et enjeux (Suite et fin)

Compte-rendu de la réunion publique de Valleiry du 1er décembre

Le patrimoine bâti est-il pris en compte dans le SCOT ? Est-ce pertinent de faire un nouvel équipement scolaire pour le Vuache ? Qu'est-ce que le SCOT peut apporter pour une agriculture adaptée à notre identité ?

Le patrimoine est pris en compte dans le SCOT dans le volet « qualité du territoire ».

S'il y a un troisième collège dans le Canton, il sera à Valleiry.

L'agriculture reste une activité économique, on ne peut pas dicter à un entrepreneur l'activité qu'il doit faire. En revanche, la responsabilité principale du SCOT est de préserver le foncier agricole en tant qu'outil de travail.

Pour conserver les emplois sur le territoire de la CCG, il faut construire des logements sociaux, pour ce faire les communes doivent maîtriser le foncier. Quid des logements sociaux qui reviennent au secteur privé après 15 ans ?

La définition d'une stratégie foncière est un des enjeux du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du SCOT.

Le second PLH de la CCG doit être plus volontariste et véritablement porté par les communes, à l'exemple d'Annemasse Agglomération qui a développé un plan foncier.

Des règles peuvent être mises en place telles que « 1 vente d'un logement social au privé sous condition d'1 construction de logement social », tout en restant vigilant pour maintenir une certaine souplesse dans la localisation et le type de logement social à réaliser.

Contribution : Les zones agricoles ne sont pas des réserves d'espace naturel et paysager. Ce sont des zones de production, de nombreux espaces boisés sont préservés tel que le Vuache, le Salève, etc. Attention à ne pas tout sacraliser : les paysages évoluent, pourquoi préserver de vieux arbres au détriment des terres de production agricole ?

Les zones commerciales sont de véritables catastrophes paysagères, le SCOT devrait se positionner sur ce volet paysager.

➤ Retrouvez l'intégralité de la présentation diffusée en séance sur le site www.cc-genevois.fr

➤ Retrouvez le débat de Feigères sur le site www.vulbens.fr rubrique intercommunalité



Une année 2011 riche en événements ou rencontres

➤ 17-18-19 mai – Paris – Visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat

Invités par Claude BIRRAUX, une délégation de 18 personnes de la Communauté de Communes se sont retrouvés à Paris avec un groupe des amis de Mössingen pour ces 2 visites guidée du Parlement et participation à une séance.

➤ 2-6 juin Allerlei – Mössingen

Accueil à la Brasserie Fischer de Mössingen et dégustation à l'aveugle des bières Fischer et des bières Mont Salève avec notation des impressions par écrit. Promenade dans une superbe campagne face au Château Hohenzollern. Visites à Tübingen.

Le 5 juin Allerlei, fête des Cultures et des Générations, faire connaître les bières de Neydens, dégustation du fromage Abondance en compagnie de nos musiciens Annick et Gérard.

➤ 17-18-19 juin Rosenmarkt

Le 18, visite de la ville d'Ulm et de sa magnifique église, renommée pour sa hauteur et son architecture gothique. Le lendemain le Marché de la rose et expositions d'artisans à Mössingen.

➤ 1-2-3 juillet – Accueil dans le Canton des amis de Mössingen

Samedi 2, visite de Genève à pied . Puis ce fut la montée au Salève avec vue imprenable sur le Chablais et le Mt Blanc. Accueil très chaleureux au restaurant du camping de la Colombière.

➤Dimanche matin, visite de Fort-l'Ecluse avec guide et traduction sur ce lieu riche en histoire.

➤ 1-2 octobre Rencontres musicales et concerts avec l'Association Fil d'Ariane

2 concerts dans les églises de Collonges-sous-Salève et St-Julien entre l'orchestre de chambre de Mössingen et l'ensemble vocal franco-suisse « Pierre de lune ». Les 2 publics ont été conquis par la qualité de l'interprétation des œuvres classiques.

➤Les 22 et 23 octobre, les 2 groupes se sont retrouvés à Mössingen pour de nouvelles rencontres musicales et présenter le même programme. Dimanche matin, les musiciens ont accompagné un culte avec baptême dans la très belle église neo-gothique de Reutlingen.

➤ 24-27 octobre – Visite du Parlement Européen à Strasbourg

Visite des quartiers de « la petite France » et de la vieille ville. Visite de l'église St Thomas avec conférence historique du Pasteur.

Visite de l'horloge astronomique de la cathédrale.

A partir de 16h, présentation du Parlement Européen commentée par Mme SCHRADER. Puis débat avec M. DANTIN, député originaire de Chambéry, spécialisé sur le dossier agriculture. Avant le départ, visite du charmant musée Alsacien.

➤ Foire de la Ste-Barbe à Collonges-sous-Salève les 25-26-27 novembre 2011

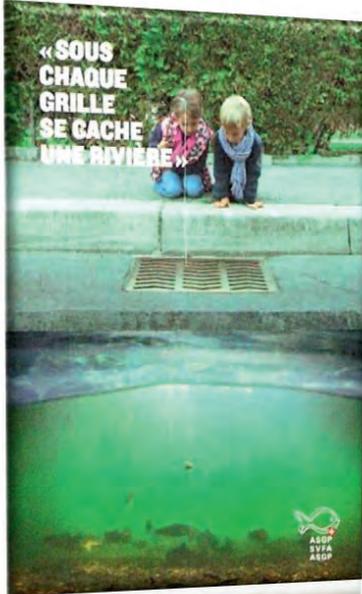
Comme chaque année, les amis de Mössingen viennent avec les fameuses bières Fischer et leurs installations performantes.

➤ Marché de Noël de Mössingen le samedi 4 décembre 2011

Nous rencontrons toujours le même succès avec nos fromages de qualité, typiquement savoyards. Quant aux amis de Mössingen, sur le même stand, ils vendent la tartiflette très appréciée, au Reblochon savoyard évidemment.



Contrat Rivières



La plaquette « sous chaque grille se cache une rivière » a été produite en 2011 par l'association suisse des gardes-pêches suisses, avec entre autre le soutien financier de l'Office Fédéral de l'Environnement et de certains cantons, dont Genève.

Cette production vise à sensibiliser petits et grands sur le fait que chaque grille et canalisation d'eaux pluviales débouchent dans le cours d'eau ou le lac le plus proche, concentrant et conduisant ainsi nos déchets laissés en bord de routes et toute autre pollution directement vers le milieu naturel.

Cette information s'avère particulièrement prégnante étant donné que beaucoup de citoyens ignorent que les réseaux d'eaux pluviales se rejettent directement en rivière sans aucun traitement (ni dégrilleur récupérant les « macro-déchets », ni décanteur permettant de stoker les particules fines sur lesquelles se fixent nombre de polluants)... pensant qu'à l'instar de l'assainissement domestique ces réseaux finissent dans des stations d'épuration. Or ce n'est pas du tout le cas !

Aujourd'hui, si bon nombre de services techniques communaux réalisent des efforts en matière d'entretien des voiries sans produits phytosanitaires polluants (round-up, anti-germinatif, etc.), si des systèmes alternatifs au « tout tuyau » pour la gestion des eaux pluviales se développent, si l'Etat travaille à l'élaboration d'une taxe sur les eaux pluviales, etc. C'est bien pour préserver les écosystèmes aquatiques, et permettre à la faune et à la flore de ces espaces de se développer harmonieusement.

Vous qui êtes les acteurs principaux de vos territoires, diffusez ce message autour de vous, sensibilisez vos familles et vos proches, intervenez pédagogiquement lorsque vous rencontrez un comportement « ignorant ». C'est par ces gestes simples que vous contribuerez à protéger VOTRE environnement, et celui que vous léguerez à vos petits-enfants.

Grenouille rousse



Couleuvre verte et jaune



Agrion éclatant

Grenouille verte



Triton alpestre



Martin pêcheur



Le SIGETA : Syndicat intercommunal de gestion des Terrains d'Accueil

Certains délégués du Comité Syndical du SIGETA ont émis le souhait de faire paraître un article dans le bulletin municipal concernant particulièrement les difficultés rencontrées avec les grands passages de l'été.

Voici quelques informations du SIGETA...

Le SIGETA a répondu aux exigences du schéma départemental et de l'arrêté co-signé par le Président du Conseil général et M. le Préfet de Haute-Savoie quant à l'organisation des grands passages de l'été 2011 (50 à 200 caravanes).

Il a pu s'appuyer sur le concours de la Chambre d'Agriculture, d'un agriculteur, du Maire et des services de la Mairie de Présilly, lieu d'accueil provisoire, et du Président de la Communauté de Communes du genevois et de ses services, au titre de l'organisation intercommunale 2011. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Le dispositif mis en place laissait penser à un été serein. Les groupes n'ont jamais été aussi nombreux en Haute-Savoie. Alors que certains se montraient respectueux, d'autres n'en faisaient qu'à leur convenance en stationnant hors des aires désignées (pour le territoire du SIGETA : un stationnement pendant deux mois et demi sur une Commune, un passage « musclé » sur une autre, deux stades endommagés et 3 ha perdus pour un agriculteur).

Les incidences financières sont importantes :

- pour le SIGETA organisateur de la grande aire désignée,
- pour les Communes et les agriculteurs qui subissent les stationnements illégaux.

Le Préfet a été sollicité à plusieurs reprises pour faire respecter la loi et accorder les renforts nécessaires aux services de gendarmerie. Nous les attendons toujours!!!

Les Elus du SIGETA ont demandé aux législateurs haut-savoyards de revoir l'application des textes quant à l'accueil des grands passages de l'été (surface, grands groupes d'opportunité, et respect de la loi).

L'avenir devrait nous donner raison. En attendant, dans un souci d'équité géographique (toujours les mêmes territoires impliqués), le SIGETA demande également une meilleure implication financière du Conseil Général pour l'indemnisation aux agriculteurs.

Il est rappelé que la loi Besson conserve son bien-fondé quant à l'accueil à l'année de plus petits groupes sur les aires équipées et gardiennées, et qu'il ne fallait pas faire d'amalgame entre groupes respectueux et non respectueux.

En parallèle, les Elus du SIGETA rappellent que leur territoire accueille nombre de familles sédentarisées, ou en cours de sédentarisation et que des efforts sont encore à faire dans cette voie, pour améliorer les conditions de stationnement ou d'habitat définitifs.



Le Programme Local de l'Habitat

Le PLH



Le PLH (Programme Local de l'Habitat) est un document, qui constitue l'action de la Communauté de Communes du Genevois pour réguler les problématiques liées au logement et constatées sur ses communes membres.

Le premier PLH a été adopté pour la période 2006-2011.

Le deuxième est ainsi en cours d'élaboration pour les années 2012 à 2017, l'occasion de réunir élus et partenaires.

Pour la CCG, la constitution d'un PLH est obligatoire et le PLH doit être pris en compte par les documents d'urbanisme communaux (Plan Local d'Urbanisme ou Plan d'Occupation des Sols).

Le PLH est constitué de 3 parties :

- ❖ Un Diagnostic (Quelles difficultés éprouvent les habitants pour se loger ? Quel est l'impact de la proximité de la Suisse sur les prix à la location ou à l'achat ? Quelles réponses apporter ? ...).
- ❖ Une Politique publique (traduite en orientations stratégiques, par exemple : « Soutenir la création d'une offre de logements adaptés aux jeunes »).
- ❖ Un Programme d'actions (mise en œuvre de la politique choisie, dans l'exemple précédent : « Réaliser une résidence de services dans la commune x avant 2017 ? »).

Le PLH 1 a mobilisé environ 400 000 € annuellement, essentiellement dans le cadre du soutien financier à la création de logements locatifs sociaux. Ainsi, entre 2006 et 2011, la CCG a financé 540 logements sociaux, soit un objectif atteint à 86 %.

Au budget prévisionnel 2012, sont inscrits 110 logements sociaux pour un total de 443 384,25 €.

Le PLH permet également d'apporter une aide complémentaire à celle de l'ANAH, sollicitée lors de travaux dans le parc privé ancien.

Plusieurs enjeux se posent pour le PLH 2 : le parcours résidentiel du parc social au marché libre, l'offre en logements pour les classes moyennes et les salariés en euros, l'accession sociale à la propriété, les prix du foncier, la localisation des lieux d'habitat près des transports collectifs, des services et commerces, ...

Dans le cadre du PLH 1, en 2008, la CCG a apporté son soutien financier à Halpades pour **son programme de 35 logements sociaux à Vulbens**, la résidence « Le Lys Orangé » inaugurée en 2011 et les bâtiments : « Les Pommiers d'Or ».



Un bureau renouvelé



Cette année, ce ne sont pas moins de 18 parents qui ont souhaité s'investir pour le plaisir des enfants et faire vivre les écoles de Chevrier et Vulbens ! L'APE organise des manifestations tout au long de l'année. C'est grâce au dévouement de chacun, membres de l'APE, bénévoles d'un jour, les enfants, acteurs et visiteurs que ces rencontres et ces échanges sont possibles. Merci à tous !

Portes ouvertes au GAEC Atout'Pom le 2 octobre dernier.

Membres par ordre alphabétique : BAPST Maryline (absente sur la photo), BOUCHE Véronique, BRAY Johana (absente), BUGIER Sandrine, BURTIN Céline, CARREL Nathalie, CHAMBOST Muriel, CLAEYS Stéphane, FERROLLET Stéphanie, GENOUD-PRACHEX Laurence, JOSEPHINE Sylvie, NOTTAT Patricia, PALOMARES Julio (Président), PARENT Emma, PERNET Sophie, VASQUEZ Fabienne, WIDMER Eva-Marie, ZEKAS Léo.

Les comptes de l'année écoulée sont visibles sur le site : www.apelesjonquilles.fr

Un grand merci à l'équipe sortante pour tout le travail réalisé et le temps investi.



La nouvelle équipe pour l'Association des Parents d'Elèves les Jonquilles (APE), ici lors de la journée!

Accueil des nouveaux arrivants

Comme c'est la coutume tous les 2 ans depuis 2007, le 21 octobre a eu lieu l'accueil de nouveaux habitants. Ils étaient encore nombreux avec leurs enfants à avoir répondu à l'invitation de la municipalité. Une première partie s'est déroulée à l'auditorium du Centre E.C.L.A.. Après avoir souhaité la bienvenue dans la commune, Monsieur le Maire a présenté les membres du Conseil avec leurs principales attributions. Il a ensuite exposé les différents projets entrepris par le Conseil : l'aménagement du centre bourg, la nouvelle école, le bâtiment des ateliers municipaux, le projet « Carré Nature » et l'aménagement du carrefour à l'entrée de Vulbens côté Valleiry.

Chaque nouvelle famille a découvert une commune qui bouge, se modernise tout en restant rurale. Pour faire plus ample connaissance un apéritif attendait les participants dans la salle de la cantine qui fut rapidement envahie par un joyeux brouhaha, où se mêlaient les cris des enfants, et les discussions qui allaient bon train jusqu'à une heure avancée de la soirée. Un petit dossier contenant toutes les informations nécessaires et utiles leur a été distribué

ainsi qu'un sac du Sidefage (organisme de traitement et valorisation des ordures ménagères) dont un représentant était présent pour sensibiliser les habitants au tri des déchets. Merci à tous ceux qui nous ont honorés de leur présence et nous leur souhaitons d'être de plus en plus VULBENSOIS !



A la découverte des saveurs d'automne

Samedi 29 octobre 2011



Par une belle et douce journée d'automne, l'équipe de « Vulbens en fête » s'est affairée, dès la pointe du jour, afin de vous faire partager les traditions d'autrefois...

Le bruit typique du broyeur à pommes avec son pressoir d'où s'écoule le cidre sucré, les châtaignes grillées sur la braise, le pain perdu bien doré, les beignets aux pommes croustillants et les biscuits aux noix croquants. Le tout fait maison, que de souvenirs !

Les diots/pommes de terre de midi ont trouvé aussi de nombreux amateurs.

Cette petite fête, organisée un samedi en journée, s'est déroulée en toute simplicité et convivialité ; pari réussi.

Le Comité de l'Association Vulbens en fête est sans cesse à la recherche de nouvelles idées pour vous proposer des manifestations variées, susceptibles d'intéresser le plus grand nombre d'entre vous, notamment les personnes récemment installées dans la commune à qui nous souhaitons la bienvenue !

Personnel communal

La retraite d' André Tornier

Après 4 ans d'activité dans les services techniques et suite à des soucis de santé, André TORNIER a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Pour rendre hommage à son dévouement indéfectible, à sa gentillesse, à son bon sens de paysan et sa promptitude à se rendre utile, le Conseil Municipal avait préparé une cérémonie très émouvante pour son départ, le **mardi 18 octobre**. Ses collègues, les secrétaires, les membres du Conseil et le Maire ainsi que le représentant du Conseil précédent qui avait procédé à son embauche. Tous avaient répondu présents pour lui témoigner leur gratitude. Ce fut un véritable challenge pour lui que ces années passées au service de la commune, qu'il a gagné à force de volonté, de persévérance et d'efficacité dans son travail, ne ménageant pas sa peine. C'est avec un peu de tristesse de le voir partir, que le Maire lui a souhaité bonne chance pour sa retraite en lui remettant les nombreux cadeaux de reconnaissance. Après les remerciements pleins d'émotion d'André, la soirée s'est prolongée autour du verre de l'amitié.



Bonne
Retraite

Les nouveaux...

Suite au départ à la retraite d'André TORNIER, au départ d'Antonio LOURENCO pour un travail plus proche de son domicile, **Guillaume CLERC et Ludovic MAILLET** qui étaient déjà en renfort depuis l'été ont été embauchés définitivement et font équipe avec Alain DUPERRIER.

A cette occasion nous leur dédions les «merci» reçus des habitants pour le nettoyage du cimetière qui, suite aux travaux effectués, lui donnait belle et respectueuse allure lors de la fête de Toussaint.

Guillaume CLERC



Ludovic MAILLET

Anciens d'AFN

De VULBENS, CHEVRIER, DINGY-en-VUACHE

Notre section a tenu son assemblée générale le **10 décembre dernier**, présidée par Raymond TRONCHET, membre du bureau départemental. 21 adhérents étaient présents. Après le compte-rendu des activités de l'année 2011 et le compte-rendu financier, il a été procédé au renouvellement des 2 membres sortants, réélus à l'unanimité.

Le président a exposé le programme 2012. Les Maires des 3 communes nous ont rejoints pour prendre part à l'apéritif, offert par notre ami Paulo qui fêtait ses 73 printemps et partager une copieuse choucroute, dans une excellente ambiance.

La cérémonie du 11 novembre



La cérémonie commémorant l'Armistice du **11 novembre 1945** a rassemblé une centaine de personnes, autour de M. Jean-claude MARMILLOUD, Adjoint au Maire de Chevrier, de Frédéric BUDAN, Maire de Vulbens, de M. Louis BENOIT ancien combattant AFN et de M. Robert VIROLLET ancien combattant 39/45 porte-drapeau, à qui a été remis le diplôme des porte-drapeaux en reconnaissance. Très touché tant par le geste que par les paroles, Robert l'a reçu avec beaucoup d'émotion.



L'atmosphère un peu frileuse et solennelle fut réchauffée par le chant des enfants, celui traditionnel des Allobroges et le verre de l'amitié au Centre ECLA.

Graine de championne : Camille GUYOT

Un nom qui ne parlera qu'à quelques uns, aussi nous sommes allés la rencontrer aux Ecuries de Vulbens à Collogny le centre équestre de M. et Mme ABERLÉ. En effet Camille peut prétendre au titre de championne d'équitation dans la série «complet» qui comporte les disciplines : dressage, saut et cross.



Son parcours : 20 ans de travail et de compétition dans ces disciplines, sans compter les heures passées sur les chevaux depuis l'enfance car ceux-ci faisaient partie de son environnement. Camille est Lausannoise, elle s'entraîne et prépare les chevaux à la compétition à Onex ou à Vulbens en collaboration avec M. ABERLÉ.

Si les chevaux sont montés par plusieurs personnes, c'est toujours la même, Camille qui concourt.

Sa chance : la confiance des propriétaires de ces chevaux d'exception qui lui donne toute liberté pour ces parcours de haut niveau.

Ses victoires : championne suisse «jeune cavalière». Championne à la compétition jeunes chevaux 2011 à Pompadour (France) sur le cheval «Rock Cherry», propriété de Mme Florence ASSAR.

Lauréate à la compétition « complet 2 étoiles » en Belgique avec «Larnac de Vulbens» propriété de M. Philippe LAMUNIERE. Le souvenir de ce concours éclaire le visage de Camille car elle évoque le bonheur d'entendre l'Hymne Suisse et le nom «Larnac de Vulbens» : les talents conjugués des deux athlètes se font «ambassadeurs» de notre commune !

Participation au championnat du monde au Lions d'Angers en 2011. Voici pour les grands rendez-vous, mais sans les nommer il faut aussi préparer tous les autres concours européens ou locaux.

Et 2012 ? Un challenge ! Concourir au championnat «complet 3 étoiles» (le plus haut) à Paris en mai avec «Larnac de Vulbens».

Nous avons rencontré une athlète de haut niveau, qui, sans la volonté nous dit-elle ne serait pas à cette place. Le cheval ? Aussi un athlète dont il faut s'occuper tous les jours.

Camille, nous vous souhaitons une excellente préparation pour le mois de mai avec tous ceux qui vous aident et une réussite méritée.

A suivre !!!



Le retour du lutin...



Le lutin était de retour pour marquer l'arrivée de Noël sous les yeux pétillants des enfants.

Pour sa dernière apparition, la municipalité a offert la soupe et le vin chaud.

Nous remercions vivement le groupe de musique « BIG BAND JAZZ » de Feigères (Ain) présent pour animer cette soirée.



Fête de Noël

Malgré l'absence de lumière, les enfants de Vulbens ont présenté des chants et des danses devant les familles pour célébrer l'arrivée de Noël.



Marché de Noël

Cette année, le marché de Noël organisé par l'APE s'est déroulé sous le préau de l'école avec quelques exposants et bien sûr toutes les œuvres et pâtisseries fabriquées par les enfants.

La chorale du Vuache nous a gracieusement fait cadeau de sa prestation, ravissant la foule où se mêlaient dans le public des amis de Mössingen.

Le soleil et la douceur étaient au rendez-vous pour un agréable après-midi en famille. Merci aux enseignants pour leur participation.



Les Vœux du Maire



A l'image de l'année 2011-2012 où chacun s'organise comme il peut au niveau des lieux ou places, la soirée des vœux du maire s'est déroulée à la salle «Espace loisirs» de l'ECLA, le **samedi 7 janvier 2012**.

Une salle bien remplie dont le peu d'espace vide donnait un air de grande famille.

Les vœux de l'édile adressés à chacun n'en étaient que plus chaleureux. Puis il a souligné la complexité de la direction d'une commune dans cette période de crise et de réformes qui n'offrent pas de clarté évidente, sans oublier celle de notre Communauté de Communes qui s'inscrit dans le projet d'Agglo-Franco-Valdo- Genevois.

Ensuite, l'accent était porté sur tout ce qui a été réalisé en 2011 dans la commune et qui se poursuit en 2012, notamment les gros chantiers, ainsi que le futur projet appelé « Carré Nature».

Beaucoup de travail pour tous les élus et le personnel qui œuvrent à l'étroit à qui le Maire adresse un vibrant « Merci ».

Un diaporama commenté a retracé tous ces travaux et actions réalisés en 2011.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié et de la galette de la pâtisserie Benoit toujours aussi excellente !



AGENDA

17 mars 2012

Journée citoyenne à 11h30

25 mars 2012

Repas des aînés

31 mars 2012

Journée de l'environnement

22 avril et 06 mai 2012

Elections Présidentielles

10 et 17 juin 2012

Elections Législatives

Cartes électorales

De nouvelles cartes électorales seront envoyées début avril 2012 et remplaceront les anciennes de couleur bleue.

Le renouvellement des cartes s'effectue à chaque refonte des listes électorales.

Une refonte est l'attribution à chaque électeur d'un nouveau numéro de carte, selon son classement par ordre alphabétique.



Mairie de VULBENS
Haute-Savoie



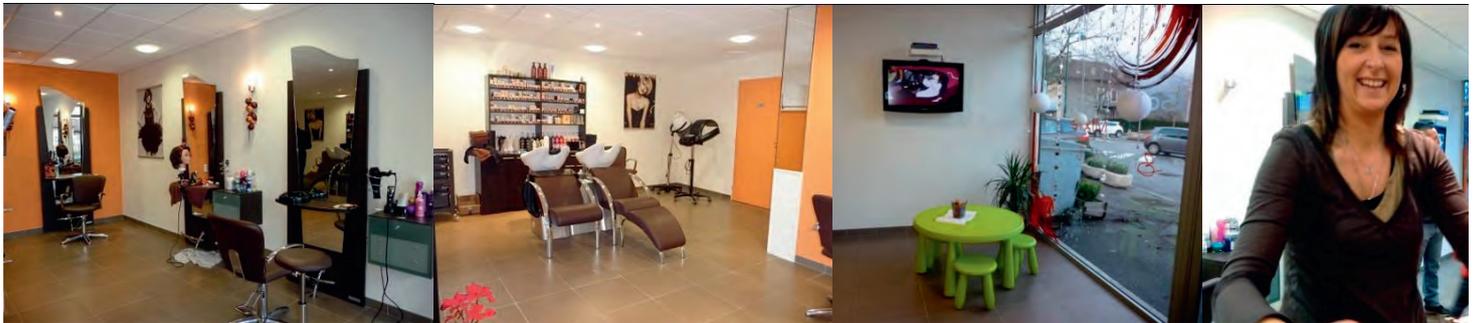
**Frédéric BUDAN, Maire de Vulbens,
le Conseil Municipal et la Commission Infos
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012**



INAUGURATIONS

Le Salon de coiffure « Reflet Créatif »

Le 6 novembre 2011 la Mairie était invitée à une petite réception au salon de coiffure d'Audrey VUETAZ. Une réception pour fêter l'ouverture et le bon départ de ce nouveau commerce dans le village. Quelle transformation ! Le bon gout d'Audrey, le savoir faire des entreprises de qualité avec une mention spéciale à celle qui a œuvré à la devanture du salon offre à celui-ci un charme particulier. L'activité importante se consolide, preuve que le besoin existait puisque la population augmente et que 2 salons de coiffure ne sont pas de trop. Bon vent et bravo à cette jeune et sympathique entrepreneuse.



Les Ecuries de la Salamandre



Depuis quelques mois une pancarte publicitaire intitulée : «La Salamandre» est implantée chemin de la Garque à Faramaz. Celle-ci indique qu'un poney-club s'est installé dans l'ancienne ferme TORNIER. Celui-ci est dirigé par Melle Anne-Sophie BRULÉ. Un manège couvert est en voie de finition et d'autres aménagements sont en cours. L'entreprise a déjà un cheptel de 23 bêtes (chevaux et poneys). Les cours donnés pour tous les âges sur 5 jours comptent quelques Vulbensois, mais la clientèle est surtout originaire de l'Ain, celle-ci ayant suivi Anne-Sophie qui pratiquait déjà dans ce département. Nous lui souhaitons bon vent pour ce projet.

Pour tous renseignements : Tel. 06 18 46 32 59.



Des nouvelles de l'ADMR Viry-Vuache

Le 23 septembre dernier, dans la salle communale de Vers, s'est tenue l'assemblée générale de l'ADMR, (association d'aide à domicile en milieu rural) en présence de nombreux représentants des 10 communes sur lesquelles intervient l'association, des membres du personnel et des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour en assurer le fonctionnement. Quelques chiffres :

- ✓ 16 829 h réalisées soit une augmentation de 8,7% par rapport à l'année précédente dont 1 488 h sur la commune de Vulbens,
- ✓ un budget de 349 837 €, 19 salariés intervenant auprès de 161 personnes, tel est le bilan du dernier exercice.

La Présidente Marie-Claude DROUBAY fait part à l'assemblée de sa satisfaction d'avoir pu installer l'association dans de nouveaux locaux à Viry (pour ceux qui connaissent ce sont les anciens bureaux des Etablissements Chevalier à proximité de la Mairie de Viry), ce qui permet de travailler dans de très bonnes conditions et de pouvoir accueillir les personnes qui souhaitent rencontrer les bénévoles en toute confidentialité.

Le rapport d'orientation a mis l'accent sur la volonté de poursuivre l'effort de formation entrepris depuis plusieurs années malgré la difficulté de libérer le personnel.

L'assemblée a validé la venue d'une nouvelle bénévole au sein du Conseil d'Administration de l'ADMR, Mme Claire DUPERRIER de Vulbens.

Une information a été faite par Mme DI LORIO du Conseil Général sur l'Aide aux Aidants déjà réalisée avec succès dans d'autres secteurs du département et la possibilité de mettre en place un groupe de travail sur ce sujet. Le Docteur DURET, Président de l'Acomespa (service de soins à domicile) et le Docteur BELLEVILLE LAPICOREY de l'hospitalisation à domicile sont prêts à collaborer avec l'ADMR pour mettre en place une action allant dans ce sens.

Pour terminer, l'Association ANAO a présenté le spectacle « GoodBye Love » qu'elle donnera les 14 et 15 janvier 2012 au Centre Ecla à Vulbens au bénéfice de l'ADMR, pour lui permettre de verser des primes au personnel. La Présidente compte sur la mobilisation de tous pour que cette généreuse initiative soit un succès.

En clôturant cette assemblée générale, la Présidente remercie particulièrement les aides à domicile pour l'aide qu'elles apportent avec compétence et bonne humeur malgré des plannings actuellement surchargés par manque de personnel. Elle souligne l'intérêt de réunir régulièrement les différents services qui interviennent sur le terrain pour favoriser les collaborations, elle remercie les différents intervenants et invite tous les participants pour le verre de l'amitié.

[A noter, la nouvelle adresse de l'ADMR Viry-Vuache :](#)

22 rue villa Mary

74580 VIRY

tel. 04 50 04 86 45

admr.viry@orange.fr

Banque alimentaire

Le grand rendez-vous solidaire des Banques Alimentaires a eu lieu les **25 et 26 novembre**. Comme chaque année, des bénévoles aux portes des supermarchés ont fait appel à la générosité du grand public.

Résultat exceptionnel pour notre département : 255 tonnes de denrées alimentaires récoltées, contre 206 l'an dernier.

De quoi se réjouir à l'heure où l'Union Européenne décide de réduire son aide de 75% !

Record N°2 : sous les chapiteaux de Villeventus prêtés gracieusement par la mairie de Ville-La-Grand, le tri a pu se faire en moins de trois semaines. Une nouvelle organisation, plus de mobilisation, moins de gaspillage et au final plus de démunis aidés.

Aider l'homme à se restaurer est plus que jamais l'affaire de tous.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce beau résultat.



Don du Sang

Nous remercions vivement les 83 personnes qui ont fait un don lors de la **collecte du 21/12/2011 à Valleiry**.

Continuez de vous mobiliser, de sensibiliser votre entourage (les jeunes entre autres).

La générosité dont vous faites preuve, offre aux malades l'espoir d'une vie meilleure !

Rendez-vous le 24 février 2012, même lieu, même heure.

Pour le reste de l'année prochaine, prenez note des dates des collectes :

18 mai, 24 août, et 21 décembre 2012

Venez encore plus nombreux, car les besoins de sang sont de plus en plus criants ! Et merci d'avance !



L'Assemblée Générale

Le **1er décembre 2011** s'est tenue l'Assemblée Générale de la MJC en présence de nombreux Maires, d'Antoine VIELLIARD, Conseiller Général et de la Vice-Présidente de la Fédération Régionale des MJC Rhône- Alpes.

Lors de son rapport moral, la Présidente Pascale QUILEZ souligne les temps de rencontres avec les mairies partenaires afin de maintenir le climat de confiance déjà existant et la pérennisation de la situation financière : diverses solutions ont été retenues, la principale étant l'application du quotient familial pour toutes les activités.

Le rapport du trésorier Richard BENOIT fait apparaître des résultats positifs après 2 exercices déficitaires grâce à des dépenses contenues et par une augmentation des subventions (Communales et Conseil Général).

L'exercice a été marqué par une redéfinition de la stratégie à 5 ans avec les communes partenaires :

- Subvention pour un poste de permanent supplémentaire
- Subvention supplémentaire pour un programme culturel spécifique
- Ajustement des coûts des activités hebdomadaires

La pérennisation de la MJC ne peut se dire aussi sans évoquer l'investissement «gratuit» de 70 bénévoles représentant **11 200 heures annuelles de bénévolat**.

A tous ces acteurs bénévoles, aux partenaires, aux adhérents **un grand merci !**

Budget de l'exercice: recettes : 634 052€-----dépenses : 618 117€

Dans le rapport d'activité, le directeur Serge BÉNITO explique que la diversité, la qualité et la quantité des activités sont le fruit du travail collectif entre professionnels et bénévoles dans le respect des statuts de chacun.

Depuis 1969, cette complémentarité est le socle indispensable d'une structure viable :

- Nombre de salariés : 234 (3 CDD et 20 CDI) équivalent à 9,5 temps pleins (hors CDD)

- Nombre d'activités : 46

- Nombre d'adhérents : 2465 (40% hommes, 60% femmes)

La MJC continue aussi à travailler en collaboration avec les deux MJC du canton et l'Université Populaire, autour de la culture Hip-Hop, du développement durable et de la parentalité.

La fin de la saison a été marquée par 3 départs : Annie DUCHENE responsable de la comptabilité, Odile VUICHARD professeur de yoga pendant 25 ans et Pascale PATOUÉ professeur de fitness durant 15 ans. Un grand merci à toutes les trois pour leurs compétences.

Les sortants du Conseil d'Administration sont réélus : Richard BENOIT et Jean-Marc VON DAENIKEN, ainsi que les cinq nouvelles candidatures : Jocelyne CELLI, Daniel QUILEZ, Laurence LEROUX, Bernard LOUMY et Eric LEROUX.



A vos agendas...

Janvier

28 janvier Soirée Hip-Hop en collaboration avec les MJC de Viry et St-Julien-en -Genevois - Vulbens

Février

3 Février Follmy destiny / Aventure : 20h30 - Vulbens

15 Février L'oiseau enchanté / Spectacle enfant : 15h15 - Vulbens

Du 13 au 18/02/2012 : Camp neige 100% Glisse 11-15 ans
Inscriptions à partir du 02.01.2012

Amateur de sensations fortes... Rejoins-nous pour 6 jours dans une ambiance de folie !!!

Les RHODODENDRONS, un centre agréé Jeunesse et Sports, situé au pied des pistes du Grand-Bornand. 6 jours intenses de glisse entre copains et un programme d'activités variées.

Le Grand-Bornand, c'est 90 km de pistes, un Snowpark...

Mars

10, 11, 16, 17, 18, 23, 24, 25 Mars

Troupe du Vuache / Théâtre - Vulbens

23 Mars Les sorties du Box

Nos activités musicales se produisent sur scène afin de permettre à nos jeunes musiciens de s'exprimer en public.

28 Mars Les petites poucettes / spectacle enfant : 15h30 - Valleiry

Avril

Du 1 au 7 Avril - Canton de St-Julien

Semaine sur l'environnement durable avec les MJC du canton

7 Avril Guy Carlier/Humour : 20h30 - Vulbens

11 Avril Comptes à rebours / Spectacle enfant : 15h15 - Valleiry

28 Avril Tribute Police / Copsland : 20h30 - Vulbens

Le théâtre au Centre Ecla

Toc Toc

Le mois du théâtre a commencé fort avec le 1^{er} spectacle à l'affiche de la MJC du Vuache « TOC TOC » proposé par la troupe du « Quart d'Heure Gessien » sur le thème des troubles obsessionnels compulsifs (TOC), dérèglement du comportement dont souffre plus de personnes qu'on ne le croit. Sur un mode humoristique et divertissant, cette comédie de Laurent BAFFIE fort bien interprétée a enchanté les spectateurs qui ont suivi avec délice les tribulations de six patients venus consulter un célèbre médecin resté coincé dans un aéroport. Ce fut un festival de gags et de bons mots auquel ont assisté les spectateurs ravis de leur soirée.



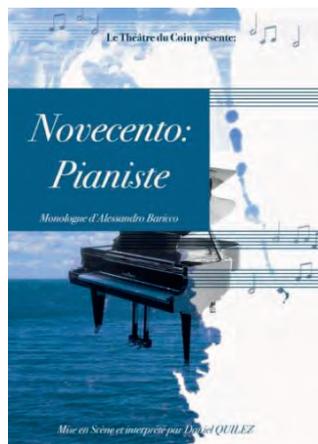
La fille au fond du puits

50 artistes, inter-génération, mis en scène par Anna VARNEL sur les textes de Janry VARNEL : Une jeune fille (au fond du puits) s'éveille et, guidée par la Malice va se confronter au gré des rencontres à des sentiments divers de notre humanité ; des plus nobles aux plus dérangeants mais cela la construira. Ces rencontres sont interprétées de façon magistrale à travers les arts de la parole, du chant, de la danse, du décor, des costumes pour un spectacle enchanteur d'une qualité particulière rehaussée par la présence d'un orchestre de haut niveau dont le chef, Olivier ROGG enseigne au Conservatoire de Genève. Encore merci Anna et Janry pour ce luxe que vous apportez dans notre modeste bourg. Merci aux acteurs et à toutes les petites mains indispensables à cette production haute en couleurs !



NOVECENTO

Un nom qui embaume encore d'émotion notre pensée tant l'évocation de la vie de ce pianiste nous a imprégnée. Daniel QUILEZ, seul sur scène, accompagné dans un tempo bien précis par la pianiste Agnès PALOMARÈS nous emmène au bord du Transatlantique « le Virginia » sur lequel Novocento né et abandonné passera toute sa vie sans jamais descendre à terre, et, devenant virtuose jouera pour les très chics 1^{ères} classes comme pour les pauvres emportés par le rêve américain. Le talent travaillé d'évocat de Daniel entraîne réellement le public au cœur de ces traversées.



Il se laisse aussi charmer par le piano d'Agnès dans une mise en scène de Dominique MASSIP qui prouve une autre facette de ses possibilités. Bravo Daniel, la barre était haute, mais c'est réussi !

Auteur : Alessandro BARICCO _ Conception de l'affiche : Laetitia GARCIA.



Les syndicats du Salève et du Vuache poursuivent leurs actions de sauvegarde des Vergers Traditionnels.

Depuis plus de 10 ans, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) et le Syndicat Mixte du Salève (SMS) joignent leurs efforts pour conserver et replanter des vergers Haute-tige, patrimoine de notre territoire rural. La commune de Valleiry participe et bénéficie de ces actions puisqu'elle adhère au SIAV.

↳ 7^{èmes} rencontres autour des Vergers Traditionnels :

La journée du **dimanche 13 novembre 2011**, organisée à l'espace Albert Fol de Valleiry, fut comme les six précédentes éditions, une véritable réussite !

Les visiteurs venus nombreux ont pu participer aux différentes animations proposées : les ateliers pour les enfants ont eu un grand succès, les collections de fruits, les conférences et les démonstrations ont comblé les passionnés et tout le monde a pu déguster les spécialités locales telles que les jus de pommes (frais ou chaud), les beignets à l'ancienne, les châtaignes grillées, les caramels traditionnels, ... etc.



Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les partenaires qui ont contribué au succès de cette fête : la commune de Valleiry, le personnel des ateliers du Vuache, Florence VUARCHERE (pour l'atelier cuisine), André BERNAGE-MAGE (Association Stel'Art), les conférenciers : Pierre MARIGO (Apiculteur), Jean-Claude LOUIS (Spécialiste Chiroptères) et Sylvianne LAMBLIN (LPO), Luc MERY (Apollon74) et Fabrice BOVAGNE (SMS) pour les démonstrations de plantation et de taille, Eric DÛRR (SMS) pour l'animation de la journée, le comité des fêtes de Valleiry, les donneurs de sang du Vuache, la Chorale du Vuache ainsi que tous les exposants présents : associations, professionnels et particuliers.

Merci également aux cuisiniers et cuisinières qui ont participé à notre grand concours de Rissoles et bravo aux trois gagnantes :

- **1^{er} prix** : Madame Marie-Claude RICHARD de Feigères qui a gagné son poids en pommes, à retirer au GAEC « Fort l'Ecluse » à Chevrier,
- **2nd et 3^{ème} prix** : Mesdames Marcelle ROSAY et Monique FOL de Valleiry, qui ont gagné chacune un plant de poirier « Blesson » de la Pépinière MESMIN à Poisy.

Merci enfin à nos partenaires financiers : le Conseil Général de la Haute-Savoie et la Région Rhône-Alpes.

Les 8^{èmes} rencontres auront lieu le **dimanche 18 novembre 2012** à **Saint-Julien (date et lieu à confirmer)** sur le thème : « Vergers transfrontaliers », où nous vous attendons encore plus nombreux ! A très bientôt.

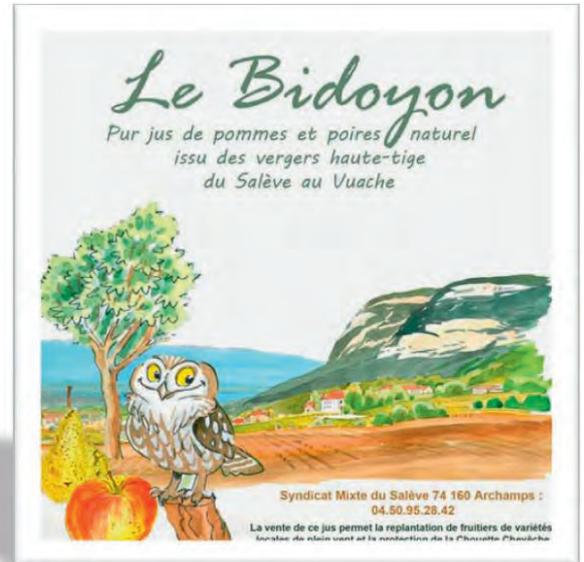




↳ Le Bidoyon du Salève et du Vuache 2011 est arrivé !

Conscient que la conservation des vergers de variétés locales anciennes passe aussi par la possibilité, pour les propriétaires d'arbres, de pouvoir utiliser leurs fruits, le SMS et le SIAV ont mis en place à l'automne 2011 un service de pressage gratuit des fruits des particuliers. Ceux-ci ont apporté leurs fruits à la ferme de Chosal à Copponex et sont repartis avec du jus pasteurisé. Une partie de ce jus a été gardée par les syndicats afin de financer l'opération.

Si vous souhaitez commander ce jus (conditionné en pack de 6 bouteilles d'un litre et vendu au prix de 15 € le pack) merci de vous adresser au Syndicat Mixte du Salève- Bâtiment Athéna - **Site d'Archamps - 74160 ARCHAMPS** - Tél : 04 50 95 28 42 - Fax : 04 50 95 92 17 – Mail : sm@saleve.mairies74.org



↳ Taille de rajeunissement et d'entretien des arbres fruitiers :

Tous les hivers, le SIAV propose d'effectuer une opération de taille pour restaurer les vergers anciens du territoire.

Si vous êtes propriétaire d'arbres fruitiers « Haute Tige » de variétés anciennes et que vous souhaitez les faire entretenir, vous pouvez vous inscrire dès maintenant en téléphonant au : 04.50.04.62.89 ou en nous envoyant votre demande à siamenagementduvuache@wanadoo.fr (Participation financière : 10 ou 20 € selon la taille de l'arbre à tailler).

↳ Formations à la taille et au greffage :

Pour la 7^{ème} année consécutive, le SIAV et le SMS organisent 2 journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles :

- Une journée de formation à la « Taille », organisée par le SIAV, le vendredi 23 mars 2012 à Jonzier-Epagny (**date et lieu à confirmer**),
- Une journée de formation au « Greffage », organisée par le SMS, le vendredi 27 avril 2012 au Salève (**date et lieu à confirmer**).



Ces formations sont assurées par Rémy BAZEAU, Président de l'association des Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie. Inscriptions obligatoires auprès des syndicats au 04 50 04 62 89 ou au 04 50 95 28 42 (nombre de places limité).

Enfin et pour plus d'informations, rejoignez-nous-vous sur notre tout nouveau site internet : www.pays-du-vuache.fr

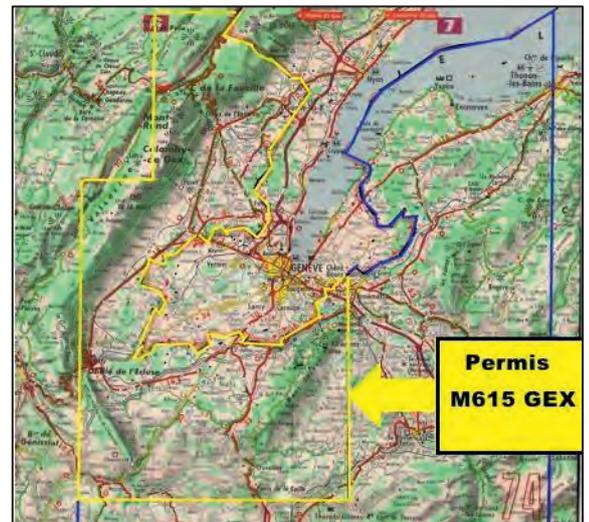


Gaz de schiste, la vigilance s'impose...

A l'époque, l'information est un peu passée inaperçue, mais le permis de recherches de gaz de schiste « M615 Gex », octroyé le 28 mai 2009 pour cinq ans par le gouvernement français au consortium anglo-canadien eCorp comprend dans son périmètre de 932 km² le territoire du canton de Saint-Julien-en-Genevois.

Cette information, ainsi que les risques liés à l'exploitation du gaz de schiste, ont été récemment présentés aux élus du Syndicat intercommunal d'aménagement du Vuache (SIAV) et du Syndicat Mixte du Salève (SMS) par plusieurs membres du collectif « Non au Gaz de Schiste – Haute-Savoie » lors de leur comité syndical.

► Avant d'évoquer plus en détail cette situation locale, il convient de rappeler ce qu'est le gaz et huile de schiste et comment il est exploité. Contrairement au gaz conventionnel, qui est retenu, de façon concentrée, dans une « poche » sous une couche imperméable, le gaz de schiste est emprisonné sous forme de millions de petites bulles dans une roche très dure située entre 2500 et 4000 mètres de profondeur.



Pour extraire ce gaz et huile de schiste, les pétroliers utilisent la technique de la fracturation hydraulique, qui consiste à envoyer à très haute pression (600 bars) un liquide composé d'eau, de sable et 596 d'adjuvants chimiques très polluants, afin de créer des microfissures dans la roche, par lesquelles le gaz s'échappera et sera pompé vers la surface avec une partie du liquide de fracturation.

► Utilisée aux Etats-Unis depuis une dizaine d'années, cette technique s'est révélée être une catastrophe écologique et sanitaire. Outre le fait qu'il faut utiliser entre 15 000 et 20 000 m³ d'eau par puits, dont 1 m³ de produits chimiques (aux Etats-Unis, un champ d'exploitation compte généralement une centaine de puits), les propriétaires américains qui ont accepté des forages sur leur terrain en échange d'un joli chèque s'en mordent aujourd'hui les doigts. Ils se retrouvent avec des nappes phréatiques polluées, de l'eau plus potable mais inflammable et parfumée au méthane ou au benzène, une noria infernale de camions, sans compter les problèmes de santé publique dus aussi par les émanations toxiques.

► En France, où le Code Minier fait que l'Etat est le seul organe compétent pour délivrer les autorisations de forer et d'exploiter, 61 permis d'exploration du gaz de schiste ont été délivrés à des compagnies pétrolières. Des tentatives de forage ont notamment eu lieu dans la Drôme et en Ardèche, vite stoppées par une impressionnante mobilisation citoyenne où les élus étaient aux premiers rangs. Face à cette levée de boucliers, le gouvernement a promulgué le 13 juillet 2011 une loi interdisant l'exploitation du gaz de schiste par fracturation hydraulique. Un simple changement de formulation de mode d'extraction (fissuration hydraulique, par exemple) pourrait autoriser les pétroliers à faire leurs recherches. Elle n'empêche pas l'emploi d'une autre technique (qui pourra contrôler à cette profondeur ?), qui a priori n'existe pas à ce jour, pour des forages à des fins de recherches scientifiques. Au jour d'aujourd'hui, des forages ont eu lieu en Seine-et-Marne, dans la Somme, et prochainement dans l'Ain sur le Haut-Bugey !

► Pour les membres du **collectif NON AU GAZ DE SCHISTE**, il convient d'être vigilant dans notre secteur. Selon eux, le consortium titulaire du permis « M615 Gex » aurait l'intention de réaliser des forages en 2012 et s'intéresserait particulièrement au secteur entre Vuache et Salève, et notamment aux anciens forages réalisés dans les années 1950 à Viry (Humilly, 2 puits), Vers (Bellossy) et, hors du canton, à Musièges. Ces sites présenteraient l'avantage d'offrir une connaissance précise du sous-sol du secteur, mais aussi d'avoir des puits de près de mille mètres de profondeur déjà forés. Même si la menace reste encore non perceptible, il n'est pas improbable que des compagnies pétrolières transforment les cantons de Saint-Julien, Gex, Semine et Frangy en un vaste champ de derricks ravageurs de sous-sol. Les membres du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache et du Syndicat Mixte du Salève ont estimé qu'il était important qu'élus et citoyens de ce territoire restent vigilants sur cette problématique.

Gaz de Schiste

Comment agir et rester uni dans la mobilisation : Envoyer le bulletin d'adhésion avec votre règlement (5€ les particuliers et 10€ les associations) : **Collectif non au gaz de schiste en Haute-Savoie** :

47 Route de Reignier
74 800 ARENTHON

Vous pouvez aussi le télécharger le bulletin d'adhésion depuis l'adresse : http://fr.groups.yahoo.com/group/non_gaz_de_schiste74/*

Dans tous les cas, vous trouverez toutes les informations concernant la fracturation hydraulique sur les sites : <http://nonaugazdeschistelyon.wordpress.com/>

Qu'est-ce que le collectif « non au gaz de schistes en Haute-Savoie » ?

Créé en en octobre 2011, il a pour but d'alerter l'intégralité de la population sur les réels dangers de la fracturation hydraulique et d'organiser unitairement la lutte « l'exploitation des hydrocarbures liquides ou gazeux non conventionnels, sur terre ou sous mer, quel que soit la technique utilisée ».

Merci à Dominique Ernst pour le droit de diffusion de son article.

Nous ajoutons que depuis 2005, la Charte de l'Environnement est inscrite dans la Constitution française au même titre que les Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

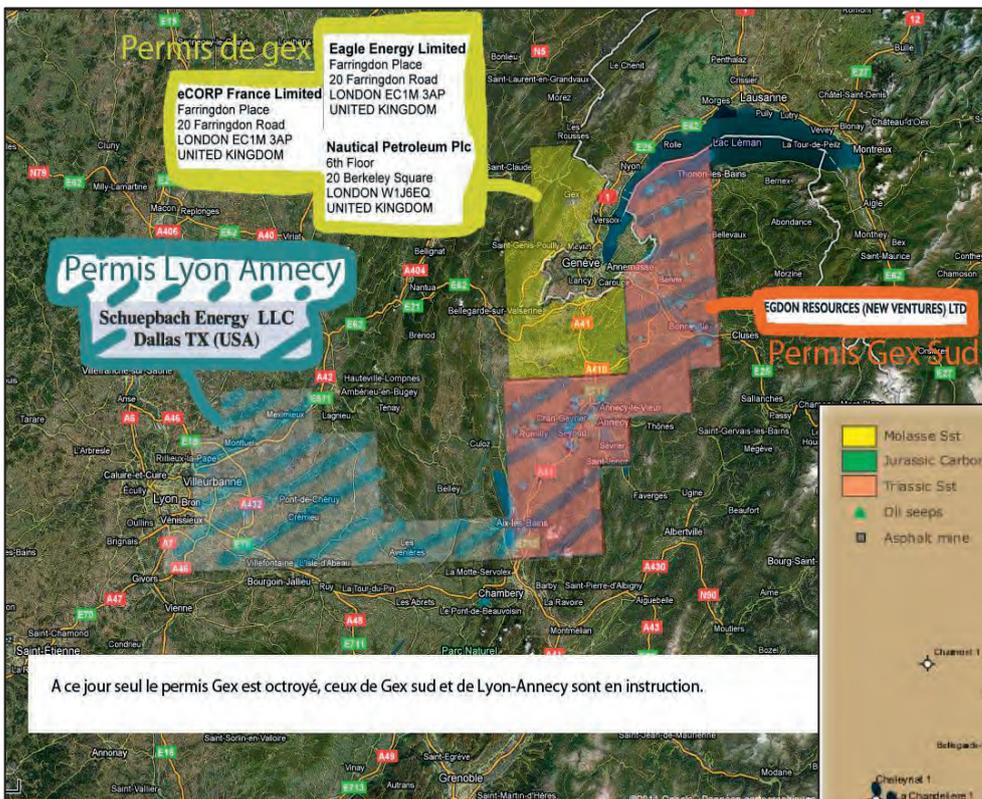
« La Charte reconnaît notamment à chacun le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé, le droit d'accéder à l'information détenue par les autorités publiques et le droit de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Si ce texte accorde des droits à chacun, il impose aussi des devoirs. Chacun doit ainsi contribuer à la préservation et à l'amélioration de l'environnement et, le cas échéant, contribuer à la réparation des dommages qu'il a causés. Par ailleurs, les autorités publiques sont tenues d'appliquer le principe de précaution et de promouvoir un développement durable. »

(source : ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement).



MANIFESTATION : RDV le 11/02/2012 devant la Préfecture de St Julien en Genevois.



Saison exceptionnelle au Défilé de l'Ecluse

La saison 2011 a été particulièrement remarquable sous bien des aspects. La pression d'observation n'a jamais été aussi importante avec à ce jour plus de 1 150 heures de présence, plus de 45 000 rapaces et un total toutes espèces confondues supérieur à 330 000 oiseaux.

Plusieurs espèces ont montré des effectifs sans précédent :

- Milan noir : 11 413 individus (7 066 en 2008),
- Milan royal : 8 552 individus (5 580 en 2008). Probablement un record mondial puisque l'espèce est « endémique » au Paléarctique occidental et ne montre des effectifs significatifs que sur 6 sites en migration postnuptiale (Crêt des Roches, Crestes, Défilé de l'Ecluse et Cols basques : Organbidexka, Lindux, Lizarieta),
- Epervier d'Europe : 1 854 individus (1 704 en 1996),
- Faucon crécerelle : 826 individus (376 en 1993), dont 286 le 10/10 du jamais vu !
- Faucon émerillon : 74 individus (71 en 1994),
- Grand cormoran : 7 700 individus (5774 en 1993),
- Cigogne noire : 188 individus (133 en 2009 et 2010),
- Cigogne blanche : 1 641 individus (1 080 en 2009), sans compter les quelques groupes qui nous ont échappé,
- Grue cendrée : 155 individus (70 en 2010), ce n'est pas grand-chose mais c'est toujours un plaisir !



La LPO Haute-Savoie tient à remercier ses valeureux « spotteurs » Manu et Jean-Pierre ainsi que l'ensemble des bénévoles sans qui le suivi n'aurait pu être aussi complet.

Assemblée Générale de l'Université Populaire du Vuache

Celle-ci s'est tenue le vendredi 2 décembre 2011 en la présence d'une trentaine de personnes, des conseillers municipaux de Vers, Savigny et Valleiry, des deux MJC et du président de la Communauté de Communes. La commune de Vulbens indisponible s'étant excusée.

•Le rapport moral : présenté par le président Jean MARMILLOUD reste dans le droit-fil de l'année passée : persévérance et renouvellement pour aborder, défricher, comprendre les nombreux domaines restants à explorer. Un travail qui du fait de notre petite structure, ne peut se poursuivre qu'en partenariat avec la Fédération, les trois MJC cantonales notamment celle du Vuache

•Le rapport d'activité a montré la diversité des contenus et permis des échanges sur leur animation : le livre du mois, le café philo, le café citoyen, la citoyenneté, la parentalité, les conférences, la projection, les sorties dans la nature.

•Le rapport financier : résultat en déficit, une partie de la publicité de l'an dernier ayant été reportée sur cet exercice.

•Avenir : participation au CLD (conseil local de développement) dans le cadre du projet d'AGGLO, réflexion sur l'urbanisme, élections, économies d'énergie etc....

Le Conseil d'Administration est renouvelé à l'unanimité. Quelques personnes sont intéressées mais pas de réelle candidature.

Toutes les infos sont sur le site : www.upsavoie-mb.fr



Marché de VULBENS

Tous les samedis de 10h à 12h, devant le Centre Ecla, le GAEC « Ferme du Pré Luison » (famille Mossière), vous propose ses fromages frais, yaourts, lait frais, transformés sur l'exploitation à Chaumont. **Magali et Grégory DOUCET** proposent au détail leurs légumes bio et de saison. Ces derniers souhaitent solliciter les propriétaires de terrains agricoles afin de pallier aux difficultés hivernales de la production à Jurens, à 680m d'altitude (problèmes liés à la neige et à l'accès de l'exploitation) : parcelles sur Vulbens, Valleiry, Chevrier, en location si possible (minimum 3000 m²). Merci de contacter la Mairie de Vulbens.



Relevés météorologiques 2011

Hauteur de pluie en m/m

janvier	février	mars	avril	mai	juin	Total année
50	123	100	46	135	123	577
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
28	70	68	62	33	261	1099

Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie

Les vacances, c'est important.

Depuis deux ans, nos trois Fédérations de Haute-Savoie, Savoie et Isère ont uni leur force pour vous proposer des séjours vacances de qualité qui répondent aux attentes de chacun, et ouverts à tous les publics.

Ce partenariat a permis de dynamiser notre offre de séjours : encore plus de choix, encore plus de destinations, et de nouvelles formules de séjours.

Une nouvelle brochure a été éditée récemment dont un exemplaire est à disposition en Mairie pour trouver le séjour qui conviendra le mieux à votre enfant afin qu'il puisse expérimenter « une colo qui nous rassemble »!

Pour tout renseignement ou demande de guide été 2012 :

Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie
3 avenue de la Plaine – BP 340 – 74008 ANNECY CEDEX
Tel : 04.50.52.30.00 – Fax : 04.50.45.81.06

Mail : ufoval@fol74.org

Site : www.fol74.org



Quoi de neuf au Sidefage ...

Dans le cadre de ses actions de communication en matière de tri et de recyclage des déchets ménagers, le SIDEFAGE met à disposition des Communes situées sur son territoire des outils divers, tels que **les sacs-cabas** personnalisés pour les courses et le tri des emballages.

Ils sont à disposition du public à l'accueil de la Mairie, alors n'hésitez pas, c'est gratuit !



AVIS

Suite à la journée de l'environnement, **le 19 mars 2011**, il a été trouvé lors du rangement une paire de gants en caoutchouc vert, et un K.Way bleu marine avec l'inscription : « Collège-J.J.Rousseau ». Les réclamer chez Suzanne BENOIT. Merci.



Quelques informations du Conseil Général de Haute-Savoie

Service hivernal 2011/2012 :

Hiver moins salé, nature préservée

Du 15 Novembre 2011 au 15 Mars 2012

Allier sécurité et respect de l'environnement

Objectif : -25 % de sel sur les routes

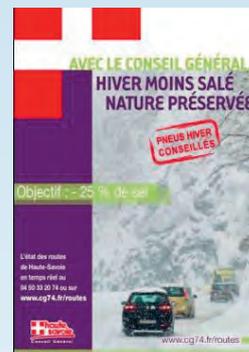
Il est devenu indispensable pour l'environnement de limiter les quantités de sel employées pour le déneigement des routes départementales. Cet hiver comme l'an dernier, pour éviter une consommation excessive, le déneigement des chaussées s'effectue au moyen d'un raclage soigné, sans salage systématique. Le sel sert désormais uniquement pour aider à retrouver rapidement une route normale après la fin de la chute de neige et pour lutter contre le verglas.

En parallèle, le Département utilise des matériels plus performants et a réorganisé ses circuits de déneigement.

L'objectif du service hivernal : limiter au maximum les conséquences des intempéries sur l'activité du département et permettre aux usagers de circuler dans les meilleures conditions.

Une organisation rigoureuse : Des sorties nocturnes effectuées dès 3h00 du matin, permettent de surveiller les points sensibles du réseau, d'observer la formation de givre et de verglas et de déclencher les opérations de salage et déneigement si nécessaire.

A côté des interventions des services de déneigement, les automobilistes doivent aussi jouer leur rôle : prudence et vigilance s'imposent car les routes, même dégagées, restent dangereuses par mauvais temps. Il est donc important qu'ils adoptent une conduite adaptée aux circonstances, se déplacent en fonction des conditions météo et veillent au **bon équipement de leur véhicule** (pneus neige, chaînes).



Toutes les infos à jour sur le site de la mairie : www.vulbens.fr.





Echos

